

Urrugne le, 6/11/2022

Monsieur Le Maire, Mesdames et Messieurs les Elus,

Ayant eu vent, par hasard, de votre projet d'installer un pumtrack de 2000 m², voire 4000 m² sur le seul espace vert restant à Socoa, le Collectif de Socoa s'est réuni le 9/10/2022 pour évoquer votre projet.

Suite à cette réunion nous avons décidé de faire une pétition qui a réuni aujourd'hui 550 signatures.

Nous vous remettrons cette pétition en main propre lorsque vous aurez décidé de réunir les premiers intéressés de la zone que sont les citoyens de la ZAC de l'Untxin, des deux côtés de la rivière.

LES POINTS EVOQUES POUR JUSTIFIER NOTRE OPPOSITION A CE PROJET SUR CE LIEU

- Nous ne sommes pas contre ce projet qui devrait plaire aux jeunes de la commune. Nous sommes contre le choix de la Mairie de vouloir l'implanter sur le seul espace vert restant disponible à Socoa et qui est très apprécié par les habitants de ce quartier pour son calme et aussi pour la fraîcheur qu'il apporte lors des chaudes journées que nous vivons et que nous vivrons dans l'avenir, compte tenu du réchauffement climatique qui semble être acté par tous.
- Le lieu choisi pose des problèmes de nuisances sonores qui vont être énormes des deux côtés de l'Untxin, car les Cibouriens nous ont confirmé qu'ils entendent parfaitement tous les bruits qui arrivent de l'autre rive et qui forment un écho comme dans un cirque. Toutes les réflexions faites par les riverains concernant ce type d'équipements installés trop près des habitations, ne témoignent que d'un enfer vécu chaque jour. Heureusement, la plus grande partie de ces pumtracks est intelligemment installée loin des habitations. (Voir Pamplona, Magescq, Libourne, Lons...)
- Le choix de ce lieu nous pose un grave problème notamment face à l'absence totale de concertation sur la décision de ce lieu avec les habitants du quartier concerné. Certes une centaine de jeunes ont été consultés mais à aucun moment, ni les questions posées, ni le résultat de l'enquête n'ont été diffusés et partagés avec l'ensemble des citoyens d'Urrugne. Aucune concertation sur la décision de ce type de structure de plein air et surtout sur les conditions requises pour une implantation sereine. A aucun moment vous n'avez pensé faire participer les premiers intéressés à vos réflexions sur l'avenir de nos quartiers, quels qu'ils soient. Les conditions de démocratie participative ne sont pas respectées si l'étape s'arrête à la seule consultation des jeunes. Le citoyen concerné au premier plan par les nuisances potentielles n'étant pas consulté, il est donc oublié, pour ne pas dire chosifié. Il est donc clair que nous nous opposons à ce projet également en raison du non-respect du citoyen et de la charte des comités de quartiers.
- Le lieu choisi pose un problème quant à l'augmentation de la fréquentation. Les parkings construits à l'origine pour les nombreux habitants de la ZAC, seront assaillis. Beaucoup d'enfants, de promeneurs, de personnes âgées de l'Ehpad d'Urrugne et leurs aidants, profitent de cet endroit que tout le monde nous envie pour sa tranquillité. Avez-vous l'intention d'autoriser des manifestations sportives, avec haut-parleurs, commentaires au micro et projecteurs pour les nocturnes ? Quels horaires avez-vous prévus ? Comment allez vous contrôler les activités des uns et des autres sur ce terrain ?
Quid de la population qui sera amenée à s'approprier ces lieux ? De quelle façon ? avec quels désagréments ? Aucune étude d'impact n'a été diligentée. Nous sommes donc mis devant le fait accompli.

- Le lieu choisi est un problème sur le plan environnemental. Quid des arbres ? D'autre part, cette zone était un marécage et aujourd'hui encore elle est utile au bon fonctionnement global de la nature environnante. Nous parlons là de bétonisation à outrance, de la suppression d'une espace écologique important. Qu'en est-il de l'artificialisation des sols qui est la conséquence directe de l'extension urbaine et l'une des causes premières du changement climatique et de l'érosion de la biodiversité ? Qu'en est-il du plan national ZERO ARTIFICIALISATION NETTE ?
- Le lieu choisi est un problème pour les différents utilisateurs de cet espace, nous parlons là d'acteurs sociaux qui ont un vrai rôle éducatif : Ecole de Socoa, Centre de loisir de Ciboure, Lycée Maritime, Ikastola, clubs de yoga etc... Et bien sûr les parents qui viennent jouer avec leurs enfants petits et grands, ceux qui aiment venir y pique-niquer, se reposer, socialiser sans bruit infernal.
- Enfin, nous voulons mettre la Mairie en garde contre le risque qu'elle prend en cas d'accident sur ce terrain de pumptrack. Le maire et ses adjoints seront tenus responsables (Le Maire est officier de police judiciaire), en cas de problème. Comment pourra-t-il faire respecter la loi ou du moins la réglementation qu'il devra inévitablement mettre en place concernant l'utilisation du pumptrack ? La police municipale (2 personnes) est-elle compétente pour cela ?

Monsieur Le Maire, nous vous demandons expressément de renoncer à implanter ce terrain sur cette zone verte.

Urrugne est une commune très étendue (50 km²) et vous ne devriez pas avoir de mal à trouver un emplacement tout à fait acceptable, comme Bittola par exemple où il existe déjà une piste de VTT, une piste de motocross, un paintball, un accro branche....

Puisque vous vouliez faire un parking pour les camping-cars, pourquoi ne pas faire d'une pierre deux coups.

Comme à Pampelune d'ailleurs où le pumptrack le plus grand d'Espagne (2100 m²) est installé loin de toutes habitations, avec un parking à voiture important et un parking pour camping-cars tout proche.

Nous vous remercions de votre attention et attendons un retour rapide de votre part.

Respectueuses salutations,

Le Collectif de Socoa